


| | | | | | |
|--|--|--------------|------------|----------------|------------|
|  | Document maîtrisé | Date réunion | 02/04/2021 | Référence : | CR - COM |
| | COMPTE-RENDU réunion projet modification circulation RD43 Rte du Village | | | Edition du : | 06/04/2021 |
| | | | | Délibération | |
| | | | | Gestionnaire : | ADM - SD |

CR REUNION DU 29 MARS 2021

A 10H00 EN MAIRIE

Projet modification circulation RD43 (Rte du Village)

Après avoir remercié les personnes présentes (voir fiche de présence), le Maire rappelle par un bref historique et lecture des courriers des riverains en date du 07 novembre 2020 nous alertant de la dangerosité de ce tronçon de voirie et de l'urgence à apporter une réponse à ce constat d'insécurité et d'autre part, de la Direction Territoriale de l'Oisans gestionnaire de la voirie nous apportant ses compétences en nous assistant pour assurer le meilleur traitement à la problématique de survitesse et de difficulté de croisement sur cette voirie


Le Maire rappelle aussi que le parc des Tilleuls, accueille aujourd'hui de nombreuses familles et leurs enfants et qu'à terme un bâtiment dédié aux personnes âgées et à une structure micro crèche sera édifié en contre bas du secteur le plus potentiellement accidentogène de cet axe routier.

Après présentation par les techniciens de Conseil Départemental du projet de requalification de la circulation sur le secteur bas de la RD43 entre le carrefour de la Bascule et le bâtiment de surveillance EDF le débat s'instaure entre les participants sur la base des propositions de traitement suivantes :

- Interdiction à tous véhicules y compris cycles d'emprunter cette voirie à la descente du bâtiment de surveillance au départ du chemin des Econgères,
- Sur ce tronçon, voie unique de circulation montante coté amont,
- Cheminement piétons matérialisé au sol coté aval,
- Double sens de circulation entre le chemin des Econgères et le carrefour avec la RD526.

Ce dispositif reçoit l'approbation des riverains qui souhaitent cependant qu'une solution soit apportée à l'intersection RD526 et RD43.

En effet, il est constaté que de nombreux véhicules se déportent sur la gauche pour emprunter en sens montant la route du village.

| | | | | | |
|--|--|--------------|------------|----------------|------------|
|  | Document maîtrisé | Date réunion | 02/04/2021 | Référence : | CR - COM |
| | COMPTE-RENDU réunion projet modification circulation RD43 Rte du Village | | | Edition du : | 06/04/2021 |
| | | | | Délibération | |
| | | | | Gestionnaire : | ADM - SD |

En complément au plan de circulation proposé, le CD proposera un traitement sur ce carrefour

Le cheminement piéton haut du barrage, chemin du Martinet et le quartier de la Ville sera également étudié.

De même, les techniciens précisent que le flux de circulation supplémentaire induit par ces aménagements sur le centre du village n'est pas de nature à augmenter le risque sécuritaire; en effet, des aménagements existent déjà et d'autres peuvent être plus facilement envisagés sur le secteur plaine afin de mieux maîtriser la vitesse de circulation.

En résumé, de l'avis des présents, il est rappelé l'impérieuse nécessité de réaliser rapidement ces aménagements routiers.

Il est envisagé de tester ce dispositif durant plusieurs mois couvrant la saison estivale et hivernale et ce, à compter de fin avril 2021.

Dans le cadre de notre pouvoir de police de la circulation, ces aménagements feront l'objet d'arrêtés municipaux (ASVP).

Le maire remercie les participants et rappelle en clôture à la réunion que **l'enjeu sécuritaire doit prévaloir sur les habitudes d'usage et le confort des usagers.**

(Ce compte-rendu tient lieu de réponse aux pétitionnaires opposés au projet)